



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 8 mars 2021 - 20h00

COMPTE-RENDU

Étaient présents:

M. Fabien VERDIER, **Président**

MM. Philippe MASSON, Philippe GASSELIN, Olivier LÉCOMTE, Jean-Paul BOUDET, Jean-Yves PANAI, Jean-Yves DEBALLON, Marc KIBLOFF et Jérôme PHILIPPOT, Mme Gaëlle CHASSELOUP, M. Didier HUGUET, Mme Elisabeth MEYBLUM, M. Franck MARCHAND, Mme Stéphanie THOMAS, **vice-présidents**

Mmes Marie-Dominique PINOS, Aby BEZET, Arlette LECOUSTRE et Martine PROFETI, MM. Jean-Luc GRARE et M. Bruno PERRY, Mme Florence BRIAND, M. Philippe VIGIER, **membres du bureau**

MM. Hugues d'AMÉCOURT et Bertrand ARBOGAST, Mmes Joëlle AUVRAY-TRAVERS, Mihaela BLANLOEIL et Danielle BOITEL, MM. Philippe BROCHARD et François BROSSE, Mme Danièle CARROUGET, M. Gérard CARRUELLE, Mme Carole DORMEAU, M. Joël FERRÉ, Mme Danièle GAUDARD, M. Jean-Marc GAUDICHAU, Mme Brigitte JANNEQUIN, MM. Bruno JORRY, Mme Julie KABAN, MM. Jérôme LECLERC, Tony LEVERD, Vincent LHOPITEAU, François MALZERT et Didier NEVEU, Mmes Jocelyne NICOL, Amandine OUFKIR, Carole PÉRET, Aurélie RENOUE et Marie-Laure RENVOIZÉ, M. Christophe SEIGNEURET, **conseillers communautaires titulaires**

M. Michel BOISSIÈRE, conseiller communautaire suppléant représentant Mme Anne GENNESSEUX

Étaient excusés :

M. Khalid KHAMLACH pouvoir à M. Fabien VERDIER

M. Nazim KUZUOGLU pouvoir à Mme Joëlle AUVRAY-TRAVERS

M. Frédéric BOIRÉ pouvoir à Mme Arlette LECOUSTRE

M. Sofiane SOHBI BALLAG pouvoir à M. Fabien VERDIER

M. Arnaud JARDIN

Mme Anne GENNESSEUX représentée par M. Michel BOISSIÈRE

Secrétaire de séance : M. Bruno PERRY

Il est retiré de l'ordre du jour le point relatif à l'habitat

Opération programmée d'amélioration de l'habitat de renouvellement urbain (OPAH-RU) -
Passation d'une convention

Rapporteur : M. le Président

2021-45 - Administration générale - Approbation des procès-verbaux des séances de conseil communautaire des 14 décembre 2020 et 8 février 2021

Rapport

Les procès-verbaux des séances 14 décembre 2020 et 8 février 2021 ont été annexés au présent rapport.

Proposition

Il est proposé au conseil communautaire de bien vouloir approuver les procès-verbaux des séances des 14 décembre 2020 et 8 février 2021.

Décision

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve les procès - verbaux des séances des 14 décembre 2020 et 8 février 2021

Rapporteur : M. Philippe GASSELIN, vice-président

2021-46 - Administration générale - Mobilité - Non prise de la compétence « organisation de la mobilité » par la communauté de communes du Grand Châteaudun

Rapport

Vu les statuts de la communauté de communes ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-17 et L. 5211-5 ;

Vu la loi n° 2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités et notamment son article 8 tel que modifié par l'ordonnance n° 2020-391 du 1^{er} avril 2020 ;

Considérant que la communauté de communes souhaite prendre le temps pour :

- disposer d'une analyse, étude, expertise et accompagnement ;
- anticiper les implications financières et stratégiques d'une décision trop hâtive ;
- étudier les partenariats possibles avec la Région permettant la mise en place d'actions de mobilité ciblées.

Proposition

Il est proposé de ne pas transférer la compétence « organisation de la mobilité » à la communauté de communes du Grand Châteaudun et de lancer une étude et de bénéficier d'une expertise.

Décision

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de ne pas transférer la compétence « organisation de la mobilité » à la communauté de communes du Grand Châteaudun et de lancer une étude et de bénéficier d'une expertise.

Rapporteur : M. Marc KIBLOFF, vice-président

2021-47 - Finances - Exercice 2021 - Reprise anticipée du résultat 2020 - Budget principal 700-00

Rapport

Le code général des collectivités territoriales dispose que les résultats de l'exécution budgétaire sont affectés par le conseil communautaire après constatation des résultats définitifs lors du vote du compte administratif.

Toutefois s'il est possible d'estimer les résultats avant l'adoption du compte administratif et du compte de gestion, le conseil communautaire peut alors, au titre de l'exercice clos et avant l'adoption du compte administratif procéder à la reprise anticipée de es résultats.

Ces résultats doivent être justifiées par :

- une fiche de calcul prévisionnel (établie par l'ordonnateur et attestée par le comptable) ;
- les états des restes à réaliser au 31 décembre (établis par l'ordonnateur) ;
- et :
 - o soit le compte de gestion, s'il a pu être établi,
 - o soit une balance et un tableau des résultats de l'exécution du budget (produits et visés par le comptable).

Les résultats de la section de fonctionnement, le besoin de financement de la section d'investissement ainsi que la prévision d'affectation de l'exécution du budget sont alors inscrits au budget primitif de la collectivité. Les restes à réaliser sont également repris par anticipation.

La commission communautaire moyens-ressources a examiné cette question lors de sa réunion du 23 février 2021.

Proposition

Vu l'exécution 2020 du budget principal ;

Il est proposé de reprendre les résultats cumulés de l'exercice 2020 du budget principal cité comme suit.

Si le compte administratif fait apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation, l'assemblée délibérante devra procéder à leur régularisation lors du vote du compte administratif qui établira la délibération d'affectation définitive du résultat.

Budget principal 700-00	
Section de fonctionnement	
Excédent au 31/12/2019	794 630,54
Part affectée à l'investissement	133 448,74
Déficit 2020	- 27 956,38
Résultat cumulé au 31/12/2020	633 225,42
Section d'investissement	
Excédent au 31/12/2019	16 921,50
Déficit 2020	- 348 347,37
Résultat cumulé au 31/12/2020	- 331 425,87
Reprise des RAR en dépenses	1 375 285,32
Reprise des RAR en recettes	2 269 371,69
Ressources de financement d'investissement	562 660,50

DECIDE D'AFFECTER LE RESULTAT COMME SUIV :	
Affectation obligatoire en investissement (Article D001 - investissement BP 2020)	- 331 425,87
Affectation en réserve (couverture du besoin de financement : recette budgétaire à l'article 1068 au BP 2020)	-
Résultat de fonctionnement (à reprendre à l'article R002 au BP 2020)	633 225,42

Décision

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la reprise des résultats cumulés de l'exercice 2020 du budget principal cité comme indiqué dans les tableaux ci-dessus. Si le compte administratif fait apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation, l'assemblée délibérante devra procéder à leur régularisation lors du vote du compte administratif qui établira la délibération d'affectation définitive du résultat.

Rapporteur : M. Marc KIBLOFF, vice-président

2021-48 - Finances - Budget principal (700-00) - Budget primitif 2021

Rapport

Le conseil communautaire examine le budget primitif 2021 du budget principal 700-00 par nature et les montants par chapitre exposés dans les tableaux ci-dessous :

SECTION FONCTIONNEMENT - DEPENSES		
CHAPITRE	LIBELLE	BP 2021
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 426 387,00 €
012	CHARGES DE PERSONNEL	3 461 065,00 €
014	ATTENUATION DE PRODUITS	8 777 481,00 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	7 001 080,00 €
66	CHARGES FINANCIERES	196 907,00 €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	71 785,00 €
	TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	21 934 705,00 €
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 173 870,00 €
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	593 025,00 €
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	1 766 895,00 €
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	23 701 600,00 €
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		23 701 600,00 €

SECTION FONCTIONNEMENT - RECETTES		
CHAPITRE	LIBELLE	BP 2021
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	60 000,58 €
70	VENTE DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICE	1 265 285,00 €
73	IMPÔTS ET TAXES	17 589 441,00 €
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	3 729 005,00 €
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	147 808,00 €
76	PRODUITS FINANCIERS	- €
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	258 449,00 €
	TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	23 049 988,58 €
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	18 386,00 €
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	18 386,00 €
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	23 068 374,58 €
002	RESULTAT REPORTE	633 225,42 €
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		23 701 600,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES				
CHAPITRE	LIBELLE	RAR 2020	PROPOSITIONS NOUVELLES 2021	RAR + PN
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	- €	- €	- €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	- €	835 011,81 €	835 011,81 €
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES	815 675,53 €	747 080,00 €	1 562 755,53 €
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	478 157,50 €	143 700,00 €	621 857,50 €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	41 788,94 €	681 176,00 €	722 964,94 €
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	39 663,35 €	3 800 000,00 €	3 839 663,35 €
26	PARTICIPATIONS ET CREAICES RATTACHEES	- €	500,00 €	500,00 €
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	- €	71 084,00 €	71 084,00 €
	TOTAL DES DEPENSES REELLES INVESTISSEMENT	1 375 285,32 €	6 278 551,81 €	7 653 837,13 €
040	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTION	- €	18 386,00 €	18 386,00 €
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE INVESTISSEMENT	- €	18 386,00 €	18 386,00 €
001	RESULTAT REPORTE	- €	331 425,87 €	331 425,87 €
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 375 285,32 €	6 628 363,68 €	8 003 649,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES				
CHAPITRE	LIBELLE	RAR 2020	PROPOSITIONS NOUVELLES 2021	RAR + PN
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	- €	812 900,00 €	812 900,00 €
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	- €	- €	- €
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	269 371,69 €	478 603,00 €	697 974,69 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	2 000 000,00 €	2 725 879,31 €	4 725 879,31 €
	TOTAL DES RECETTES REELLES INVESTISSEMENT	2 269 371,69 €	3 967 382,31 €	6 236 754,00 €
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	- €	1 173 870,00 €	1 173 870,00 €
040	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTION	- €	593 025,00 €	593 025,00 €
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE INVESTISSEMENT	- €	1 766 895,00 €	1 766 895,00 €
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	2 269 371,69 €	5 734 277,31 €	8 003 649,00 €

La commission communautaire moyens-ressources a examiné cette question lors de sa réunion du 23 février 2021.

Proposition

Il est proposé de bien vouloir approuver les montants présentés par chapitre du budget primitif principal 700-00 pour l'exercice 2021.

Décision

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants avec 3 abstentions de MM. BROCHARD, FERRE et SEIGNEURET sur la section de fonctionnement et 2 abstentions de MM. BROCHARD et FERRE sur la section d'investissement

Rapporteur : M. Marc KIBLOFF, vice-président

2021-49 - Finances - Budget annexe du service public d'assainissement non-collectif (700-01) - Budget primitif 2021

Rapport

Le conseil communautaire examine le budget primitif 2021 du budget annexe assainissement non collectif 700-01 par nature et les montants par chapitre exposés dans les tableaux ci-dessous :

SECTION D'EXPLOITATION - DEPENSES		
CHAPITRE	LIBELLE	BP 2021
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	87 400,00 €
012	CHARGES DE PERSONNEL	20 000,00 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 000,00 €
66	CHARGES FINANCIERES	- €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	76 700,00 €
	TOTAL DES DEPENSES REELLES D'EXPLOITATION	185 100,00 €
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	- €
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	- €
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE D'EXPLOITATION	- €
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION	185 100,00 €
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	185 100,00 €

SECTION D'EXPLOITATION - RECETTES		
CHAPITRE	LIBELLE	BP 2021
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	- €
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de service	108 600,00 €
74	DOTATIONS,SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	- €
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	- €
76	PRODUITS FINANCIERS	- €
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	76 500,00 €
	TOTAL DES RECETTES REELLES D'EXPLOITATION	185 100,00 €
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	- €
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'EXPLOITATION	- €
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION	185 100,00 €
002	RESULTAT REPORTE	- €
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	185 100,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES		
CHAPITRE	LIBELLE	BP 2021
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	- €
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	- €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	- €
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	- €
	TOTAL DES DEPENSES REELLES INVESTISSEMENT	- €
040	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTION	- €
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE INVESTISSEMENT	- €
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	- €
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	- €

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES		
CHAPITRE	LIBELLE	BP 2021
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	- €
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	- €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	- €
	TOTAL DES RECETTES REELLES INVESTISSEMENT	- €
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	- €
040	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTION	- €
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE INVESTISSEMENT	- €
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	- €
001	RESULTAT REPORTE	- €
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	- €

La commission communautaire moyens-ressources a examiné cette question lors de sa réunion du 23 février 2021.

Proposition

Il est proposé au conseil communautaire de bien vouloir approuver les montants présentés par chapitre du budget primitif assainissement non collectif 700-01 pour l'exercice 2021.

Décision

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve les montants présentés par chapitre du budget primitif assainissement non collectif 700-01 pour l'exercice 2021.

Rapporteur : M. Marc KIBLOFF, vice-président

2021-50 - Finances - Budget annexe assainissement (700-02) - Budget primitif 2021

Rapport

Le conseil communautaire examine le budget primitif 2021 du budget annexe assainissement 700-02 par nature et les montants par chapitre exposés dans les tableaux ci-dessous :

SECTION D'EXPLOITATION - RECETTES		
CHAPITRE	LIBELLE	BP 2021
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	- €
70	VENTES PRODUITS FABRIQUES, PRESTATION DE SERVICE	1 482 000,00 €
74	DOTATIONS,SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	- €
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	- €
76	PRODUITS FINANCIERS	- €
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	- €
	TOTAL DES RECETTES REELLES D'EXPLOITATION	1 482 000,00 €
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	94 552,00 €
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'EXPLOITATION	94 552,00 €
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION	1 576 552,00 €
002	RESULTAT REPORTE	- €
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 576 552,00 €

SECTION D'EXPLOITATION - DEPENSES		
CHAPITRE	LIBELLE	BP 2021
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	126 755,00 €
012	CHARGES DE PERSONNEL	162 501,00 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 000,00 €
66	CHARGES FINANCIERES	340 534,00 €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 000,00 €
	TOTAL DES DEPENSES REELLES D'EXPLOITATION	631 790,00 €
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	348 181,00 €
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	596 581,00 €
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE D'EXPLOITATION	944 762,00 €
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION	1 576 552,00 €

	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 576 552,00 €
--	---	-----------------------

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES		
CHAPITRE	LIBELLE	BP 2021
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	601 459,00 €
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	400 000,00 €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	170 000,00 €
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	- €
	TOTAL DES DEPENSES REELLES INVESTISSEMENT	1 171 459,00 €
040	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTION	94 552,00 €
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE INVESTISSEMENT	94 552,00 €
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 266 011,00 €

	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 266 011,00 €
--	---	-----------------------

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES		
CHAPITRE	LIBELLE	BP 2021
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	- €
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	200 000,00 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	121 249,00 €
	TOTAL DES RECETTES REELLES INVESTISSEMENT	321 249,00 €
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	348 181,00 €
040	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTION	596 581,00 €
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE INVESTISSEMENT	944 762,00 €
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 266 011,00 €
001	RESULTAT REPORTE	- €
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 266 011,00 €

La commission communautaire moyens-ressources a examiné cette question lors de sa réunion du 23 février 2021.

Proposition

Il est proposé au conseil communautaire de bien vouloir approuver les montants présentés par chapitre du budget primitif annexe assainissement 700-02 pour l'exercice 2021.

Décision

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve les montants présentés par chapitre du budget primitif annexe assainissement 700-02 pour l'exercice 2021.

Rapporteur : M. Marc KIBLOFF, vice-président

2021-51 : Finances - Budget annexe eau (700-04) - Budget primitif 2021

Rapport

Le conseil communautaire examine le budget primitif 2021 du budget annexe eau 700-04 par nature et les montants par chapitre exposés dans les tableaux ci-dessous :

SECTION D'EXPLOITATION - DEPENSES		
CHAPITRE	LIBELLE	BP 2021
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	387 955,00 €
012	CHARGES DE PERSONNEL	162 501,00 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 000,00 €
66	CHARGES FINANCIERES	84 267,00 €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	500,00 €
	TOTAL DES DEPENSES REELLES D'EXPLOITATION	636 223,00 €
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	- €
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	387 976,00 €
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE D'EXPLOITATION	387 976,00 €
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION	1 024 199,00 €
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 024 199,00 €

SECTION D'EXPLOITATION - RECETTES		
CHAPITRE	LIBELLE	BP 2021
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	- €
70	VENTES PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICE	900 000,00 €
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	- €
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	25 000,00 €
76	PRODUITS FINANCIERS	- €
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	44 092,00 €
	TOTAL DES RECETTES REELLES D'EXPLOITATION	969 092,00 €
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	55 107,00 €
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'EXPLOITATION	55 107,00 €
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION	1 024 199,00 €
002	RESULTAT REPORTE	- €
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 024 199,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES		
CHAPITRE	LIBELLE	BP 2021
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	210 607,00 €
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	400 000,00 €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	100 000,00 €
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	298 000,00 €
	TOTAL DES DEPENSES REELLES INVESTISSEMENT	1 008 607,00 €
040	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTION	55 107,00 €
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE INVESTISSEMENT	55 107,00 €
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 063 714,00 €
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 063 714,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES		
CHAPITRE	LIBELLE	BP 2021
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	- €
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	200 000,00 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	475 738,00 €
	TOTAL DES RECETTES REELLES INVESTISSEMENT	675 738,00 €
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	- €
040	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTION	387 976,00 €
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE INVESTISSEMENT	387 976,00 €
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 063 714,00 €
001	RESULTAT REPORTE	- €
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 063 714,00 €

La commission communautaire moyens-ressources a examiné cette question lors de sa réunion du 23 février 2021.

Proposition

Il est proposé au conseil communautaire de bien vouloir approuver les montants présentés par chapitre du budget primitif annexe eau 700-04 pour l'exercice 2021.

Décision

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve les montants présentés par chapitre du budget primitif annexe eau 700-04 pour l'exercice 2021.

Rapporteur : M. Marc KIBLOFF, vice-président

2021-52 - Finances - Budget annexe zone d'activité de l'Aigrion (700-10) - Budget primitif 2021

Rapport

Le conseil communautaire examine le budget primitif 2021 du budget annexe zone d'activité de l'Aigrion 700-10 par nature et les montants par chapitre exposés dans les tableaux ci-dessous :

SECTION FONCTIONNEMENT - DEPENSES		
CHAPITRE	LIBELLE	BP 2021
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 720,00 €
012	CHARGES DE PERSONNEL	- €
014	ATTENUATION DE PRODUITS	- €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	- €
66	CHARGES FINANCIERES	19 389,00 €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	- €
	TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	22 109,00 €
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	68 139,00 €
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	1 861,00 €
043	OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION	50 000,00 €
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	120 000,00 €
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	142 109,00 €
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	142 109,00 €

SECTION FONCTIONNEMENT - RECETTES		
CHAPITRE	LIBELLE	BP 2021
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	- €
70	VENTE DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICE	- €
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	- €
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	42 109,00 €
76	PRODUITS FINANCIERS	- €
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	- €
	TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	42 109,00 €
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	50 000,00 €
043	OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION	50 000,00 €
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	100 000,00 €
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	142 109,00 €
002	RESULTAT REPORTE	- €
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	142 109,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES		
CHAPITRE	LIBELLE	BP 2021
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	20 000,00 €
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES	- €
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	- €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	- €
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	- €
	TOTAL DES DEPENSES REELLES INVESTISSEMENT	20 000,00 €
040	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTION	50 000,00 €
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	- €
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE INVESTISSEMENT	50 000,00 €
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	70 000,00 €
001	RESULTAT REPORTE	- €
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	70 000,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES		
CHAPITRE	LIBELLE	BP 2021
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	- €
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	- €
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	- €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	- €
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	- €
	TOTAL DES RECETTES REELLES INVESTISSEMENT	- €
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	68 139,00 €
040	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTION	1 861,00 €
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	- €
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE INVESTISSEMENT	70 000,00 €
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	70 000,00 €
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	70 000,00 €

La commission communautaire moyens-ressources a examiné cette question lors de sa réunion du 23 février 2021.

Proposition

Il est proposé au conseil communautaire de bien vouloir approuver les montants présentés par chapitre du budget primitif annexe zone d'activité de l'Aigron 700-10 pour l'exercice 2021.

Décision

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve les montants présentés par chapitre du budget primitif annexe zone d'activité de l'Aigron 700-10 pour l'exercice 2021.

Rapporteur : M. Marc KIBLOFF, vice-président

2021-53 - Finances - Budget annexe zone d'activité Nord (700-11) - Budget primitif 2021

Rapport

Le conseil communautaire examine le budget primitif 2021 du budget annexe zone d'activité Nord 700-11 par nature et les montants par chapitre exposés dans les tableaux ci-dessous :

SECTION FONCTIONNEMENT - DEPENSES		
CHAPITRE	LIBELLE	BP 2021
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	10 800,00 €
012	CHARGES DE PERSONNEL	- €
014	ATTENUATION DE PRODUITS	- €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	100,00 €
66	CHARGES FINANCIERES	- €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	100,00 €
	TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	11 000,00 €
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	7 158,00 €
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	1 342,00 €
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	8 500,00 €
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	19 500,00 €
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	19 500,00 €

SECTION FONCTIONNEMENT - RECETTES		
CHAPITRE	LIBELLE	BP 2021
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	- €
70	VENTE DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICE	- €
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	- €
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	19 500,00 €
76	PRODUITS FINANCIERS	- €
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	- €
	TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	19 500,00 €
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	- €
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	- €
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	19 500,00 €
002	RESULTAT REPORTE	- €
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	19 500,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES		
CHAPITRE	LIBELLE	BP 2021
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	- €
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES	- €
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	- €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 500,00 €
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	- €
	TOTAL DES DEPENSES REELLES INVESTISSEMENT	8 500,00 €
040	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTION	- €
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	- €
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE INVESTISSEMENT	- €
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	8 500,00 €
001	RESULTAT REPORTE	- €
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 500,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES		
CHAPITRE	LIBELLE	BP 2021
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	- €
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	- €
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	- €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	- €
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	- €
	TOTAL DES RECETTES REELLES INVESTISSEMENT	- €
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	7 158,00 €
040	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTION	1 342,00 €
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	- €
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE INVESTISSEMENT	8 500,00 €
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	8 500,00 €
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 500,00 €

La commission communautaire moyens-ressources a examiné cette question lors de sa réunion du 23 février 2021.

Proposition

Il est proposé au conseil communautaire de bien vouloir approuver les montants présentés par chapitre du budget primitif annexe zone d'activité Nord 700-11 pour l'exercice 2021.

Décision

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuver les montants présentés par chapitre du budget primitif annexe zone d'activité Nord 700-11 pour l'exercice 2021.

Rapporteur : M. Marc KIBLOFF, vice-président

2021-54 - Finances - Budget annexe zone d'activité ÉtaMAT-Piganault (700-13) - Budget primitif 2021

Rapport

Le conseil communautaire examine le budget primitif 2021 du budget annexe zone d'activité ÉtaMAT-Piganault 700-13 par nature et les montants par chapitre exposés dans les tableaux ci-dessous :

SECTION FONCTIONNEMENT - DEPENSES		
CHAPITRE	LIBELLE	BP 2021
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	90 000,00 €
012	CHARGES DE PERSONNEL	- €
014	ATTENUATION DE PRODUITS	- €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	- €
66	CHARGES FINANCIERES	12 818,00 €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	- €
	TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	102 818,00 €
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	- €
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	218 165,00 €
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	218 165,00 €
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	320 983,00 €
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	320 983,00 €

SECTION FONCTIONNEMENT - RECETTES		
CHAPITRE	LIBELLE	BP 2021
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	- €
70	VENTE DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICE	175 335,00 €
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	- €
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	55 648,00 €
76	PRODUITS FINANCIERS	- €
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	- €
	TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	230 983,00 €
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	90 000,00 €
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	90 000,00 €
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	320 983,00 €
002	RESULTAT REPORTE	- €
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	320 983,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES			SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES		
CHAPITRE	LIBELLE	BP 2021	CHAPITRE	LIBELLE	BP 2021
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	28 965,00 €	10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	- €
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES	- €	1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	- €
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	99 200,00 €	13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	- €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	- €	16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	- €
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	- €	20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	- €
	TOTAL DES DEPENSES REELLES INVESTISSEMENT	128 165,00 €		TOTAL DES RECETTES REELLES INVESTISSEMENT	- €
040	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTION	90 000,00 €	021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	- €
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	- €	040	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTION	218 165,00 €
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE INVESTISSEMENT	90 000,00 €	041	OPERATIONS PATRIMONIALES	- €
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	218 165,00 €		TOTAL DES RECETTES D'ORDRE INVESTISSEMENT	218 165,00 €
001	RESULTAT REPORTE	- €		TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	218 165,00 €
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	218 165,00 €		TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	218 165,00 €

La commission communautaire moyens-ressources a examiné cette question lors de sa réunion du 23 février 2021.

Proposition

Il est proposé au conseil communautaire de bien vouloir approuver les montants présentés par chapitre du budget primitif annexe zone d'activité ÉtaMAT-Piganault 700-13 pour l'exercice 2021.

Décision

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve les montants présentés par chapitre du budget primitif annexe zone d'activité ÉtaMAT-Piganault 700-13 pour l'exercice 2021.

Rapporteur : M. Marc KIBLOFF, vice-président

2021-55 – Finances - Budget annexe zone d'activité des Terres d'Écoublanc (700-14) - Budget primitif 2021

Rapport

Le conseil communautaire examine le budget primitif 2021 du budget annexe zone d'activité des Terres d'Écoublanc 700-14 par nature et les montants par chapitre exposés dans les tableaux ci-dessous :

SECTION FONCTIONNEMENT - DEPENSES			SECTION FONCTIONNEMENT - RECETTES		
CHAPITRE	LIBELLE	BP 2021	CHAPITRE	LIBELLE	BP 2021
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	- €	013	ATTENUATIONS DE CHARGES	- €
012	CHARGES DE PERSONNEL	- €	70	VENTE DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICE	146 000,00 €
014	ATTENUATION DE PRODUITS	- €	74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	- €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	- €	75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	173 200,00 €
66	CHARGES FINANCIERES	- €	76	PRODUITS FINANCIERS	- €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	- €	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	- €
	TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	- €		TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	319 200,00 €
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	- €	042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	362 800,00 €
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	682 000,00 €	043	OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION	800,00 €
043	OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION	800,00 €		TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	363 600,00 €
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	682 800,00 €		TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	682 800,00 €
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	682 800,00 €	002	RESULTAT REPORTE	- €
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	682 800,00 €		TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	682 800,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES		
CHAPITRE	LIBELLE	BP 2021
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	- €
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES	- €
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	319 200,00 €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	- €
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	- €
	TOTAL DES DEPENSES REELLES INVESTISSEMENT	319 200,00 €
040	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTION	362 800,00 €
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	- €
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE INVESTISSEMENT	362 800,00 €
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	682 000,00 €
001	RESULTAT REPORTE	- €
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	682 000,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES		
CHAPITRE	LIBELLE	BP 2021
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	- €
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	- €
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	- €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	- €
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	- €
	TOTAL DES RECETTES REELLES INVESTISSEMENT	- €
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	- €
040	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTION	682 000,00 €
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	- €
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE INVESTISSEMENT	682 000,00 €
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	682 000,00 €
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	682 000,00 €

La commission communautaire moyens-ressources a examiné cette question lors de sa réunion du 23 février 2021.

Proposition

Il est proposé au conseil communautaire de bien vouloir approuver les montants présentés par chapitre du budget primitif zone d'activité des Terres d'Écoublanc 700-14 pour l'exercice 2021.

Décision

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve les montants présentés par chapitre du budget primitif zone d'activité des Terres d'Écoublanc 700-14 pour l'exercice 2021.

Rapporteur : M. Marc KIBLOFF, vice-président

2021-56 - Finances - Budget annexe zone d'activité de La Varenne-Hodier (700-15) - Budget primitif 2021

Rapport

Le conseil communautaire examine le budget primitif 2021 du budget annexe zone d'activité de La Varenne-Hodier 700-15 par nature et les montants par chapitre exposés dans les tableaux ci-dessous :

SECTION FONCTIONNEMENT - DEPENSES		
CHAPITRE	LIBELLE	BP 2021
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	- €
012	CHARGES DE PERSONNEL	- €
014	ATTENUATION DE PRODUITS	- €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	- €
66	CHARGES FINANCIERES	- €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	- €
	TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	- €
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	- €
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	260 900,00 €
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	260 900,00 €
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	260 900,00 €
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	260 900,00 €

SECTION FONCTIONNEMENT - RECETTES		
CHAPITRE	LIBELLE	BP 2021
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	- €
70	VENTE DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICE	- €
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	- €
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	- €
76	PRODUITS FINANCIERS	- €
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	- €
	TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	- €
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	260 900,00 €
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	260 900,00 €
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	260 900,00 €
002	RESULTAT REPORTE	- €
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	260 900,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES			SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES		
CHAPITRE	LIBELLE	BP 2021	CHAPITRE	LIBELLE	BP 2021
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	- €	10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	- €
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES	- €	1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	- €
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	- €	13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	- €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	- €	16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	- €
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	- €	20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	- €
	TOTAL DES DEPENSES REELLES INVESTISSEMENT	- €		TOTAL DES RECETTES REELLES INVESTISSEMENT	- €
040	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTION	260 900,00 €	021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	- €
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	- €	040	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTION	260 900,00 €
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE INVESTISSEMENT	260 900,00 €	041	OPERATIONS PATRIMONIALES	- €
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	260 900,00 €		TOTAL DES RECETTES D'ORDRE INVESTISSEMENT	260 900,00 €
001	RESULTAT REPORTE	- €		TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	260 900,00 €
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	260 900,00 €		TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	260 900,00 €

La commission communautaire moyens-ressources a examiné cette question lors de sa réunion du 23 février 2021.

Proposition

Il est proposé de bien vouloir approuver les montants présentés par chapitre du budget primitif annexe zone d'activité de La Varenne-Hodier 700-15 pour l'exercice 2021.

Décision

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve les montants présentés par chapitre du budget primitif annexe zone d'activité de La Varenne-Hodier 700-15 pour l'exercice 2021.

Rapporteur : M. Marc KIBLOFF, vice-président

2021-57 - Finances - Budget annexe Immobilier économique (700-16) - Budget primitif 2021

Rapport

Le conseil communautaire examine le budget primitif 2021 du budget annexe Immobilier économique 700-16 par nature et les montants par chapitre exposés dans les tableaux ci-dessous :

SECTION FONCTIONNEMENT - DEPENSES			SECTION FONCTIONNEMENT - RECETTES		
CHAPITRE	LIBELLE	BP 2021	CHAPITRE	LIBELLE	BP 2021
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	67 077,00 €	013	ATTENUATIONS DE CHARGES	- €
012	CHARGES DE PERSONNEL	- €	70	VENTE DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICE	- €
014	ATTENUATION DE PRODUITS	- €	74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	- €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	- €	75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	316 000,00 €
66	CHARGES FINANCIERES	28 078,00 €	76	PRODUITS FINANCIERS	- €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	- €	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	- €
	TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	95 155,00 €		TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	316 000,00 €
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	217 942,00 €	042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	- €
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	2 903,00 €		TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	- €
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	220 845,00 €		TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	316 000,00 €
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	316 000,00 €	002	RESULTAT REPORTE	- €
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	316 000,00 €		TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	316 000,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES			SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES		
CHAPITRE	LIBELLE	BP 2021	CHAPITRE	LIBELLE	BP 2021
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	170 845,00 €	10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	- €
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES	- €	1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	- €
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	- €	13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	- €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	50 000,00 €	16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	- €
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	- €	27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	- €
	TOTAL DES DEPENSES REELLES INVESTISSEMENT	220 845,00 €		TOTAL DES RECETTES REELLES INVESTISSEMENT	- €
040	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTION	- €	021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	217 942,00 €
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	- €	040	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTION	2 903,00 €
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE INVESTISSEMENT	- €	041	OPERATIONS PATRIMONIALES	- €
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	220 845,00 €		TOTAL DES RECETTES D'ORDRE INVESTISSEMENT	220 845,00 €
001	RESULTAT REPORTE	- €		TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	220 845,00 €
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	220 845,00 €		TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	220 845,00 €

La commission communautaire moyens-ressources a examiné cette question lors de sa réunion du 23 février 2021.

Proposition

Il est proposé de bien vouloir approuver les montants présentés par chapitre du budget primitif annexe Immobilier économique 700-16 pour l'exercice 2021.

Décision

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve les montants présentés par chapitre du budget primitif annexe Immobilier économique 700-16 pour l'exercice 2021.

Rapporteur : M. Marc KIBLOFF, vice-président

2021-58 - Finances - Budget annexe zones d'activité du Grand Châteaudun (700-20) - Budget primitif 2021

Rapport

Le conseil communautaire examine le budget primitif 2021 du budget annexe zones d'activité du Grand Châteaudun 700-20 par nature et les montants par chapitre exposés dans les tableaux ci-dessous :

SECTION FONCTIONNEMENT - DEPENSES		
CHAPITRE	LIBELLE	BP 2021
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	758 000,00 €
012	CHARGES DE PERSONNEL	- €
014	ATTENUATION DE PRODUITS	- €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	- €
66	CHARGES FINANCIERES	11 266,00 €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	- €
	TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	769 266,00 €
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	580 000,00 €
043	OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION	11 266,00 €
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	591 266,00 €
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 360 532,00 €

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 360 532,00 €
---	----------------

SECTION FONCTIONNEMENT - RECETTES		
CHAPITRE	LIBELLE	BP 2021
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	- €
70	VENTE DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICE	580 000,00 €
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	- €
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	- €
76	PRODUITS FINANCIERS	- €
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	- €
	TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	580 000,00 €
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	769 266,00 €
043	OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION	11 266,00 €
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	780 532,00 €
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 360 532,00 €
002	RESULTAT REPORTE	- €
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 360 532,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES		
CHAPITRE	LIBELLE	BP 2021
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	71 080,00 €
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES	- €
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	- €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	- €
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	- €
	TOTAL DES DEPENSES REELLES INVESTISSEMENT	71 080,00 €
040	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTION	769 266,00 €
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	- €
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE INVESTISSEMENT	769 266,00 €
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	840 346,00 €
001	RESULTAT REPORTE	- €
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	840 346,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES		
CHAPITRE	LIBELLE	BP 2021
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	- €
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	- €
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	- €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	260 346,00 €
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	- €
	TOTAL DES RECETTES REELLES INVESTISSEMENT	260 346,00 €
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	- €
040	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTION	580 000,00 €
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	- €
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE INVESTISSEMENT	580 000,00 €
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	840 346,00 €
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	840 346,00 €

La commission communautaire moyens-ressources a examiné cette question lors de sa réunion du 23 février 2021.

Proposition

Il est proposé de bien vouloir approuver les montants présentés par chapitre du budget primitif annexe zones d'activité du Grand Châteaudun 700-20 pour l'exercice 2021.

Décision

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve les montants présentés par chapitre du budget primitif annexe zones d'activité du Grand Châteaudun 700-20 pour l'exercice 2021.

Rapporteur : M. Marc KIBLOFF, vice-président

2021-59 - Finances - Budget annexe Logements sociaux (700-24) - Budget primitif 2021

Rapport

Le conseil communautaire examine le budget primitif 2021 du budget annexe logements sociaux 700-24 par nature et les montants par chapitre exposés dans les tableaux ci-dessous :

SECTION FONCTIONNEMENT - DEPENSES		
CHAPITRE	LIBELLE	BP 2021
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	16 472,00 €
012	CHARGES DE PERSONNEL	- €
014	ATTENUATION DE PRODUITS	- €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	- €
66	CHARGES FINANCIERES	6 402,00 €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	- €
	TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	22 874,00 €
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	21 906,00 €
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	21 846,00 €
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	43 752,00 €
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	66 626,00 €
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	66 626,00 €

SECTION FONCTIONNEMENT - RECETTES		
CHAPITRE	LIBELLE	BP 2021
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	- €
70	VENTE DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICE	1 100,00 €
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	- €
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	56 000,00 €
76	PRODUITS FINANCIERS	- €
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	- €
	TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	57 100,00 €
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	9 526,00 €
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	9 526,00 €
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	66 626,00 €
002	RESULTAT REPORTE	- €
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	66 626,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES		
CHAPITRE	LIBELLE	BP 2021
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	27 280,00 €
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES	- €
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	- €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	90 000,00 €
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	- €
	TOTAL DES DEPENSES REELLES INVESTISSEMENT	117 280,00 €
040	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTION	9 526,00 €
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	- €
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE INVESTISSEMENT	9 526,00 €
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	126 806,00 €
001	RESULTAT REPORTE	- €
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	126 806,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES		
CHAPITRE	LIBELLE	BP 2021
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	- €
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	- €
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	- €
16 & 165	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES et DEPOTS & CAUTION.	83 054,00 €
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	- €
	TOTAL DES RECETTES REELLES INVESTISSEMENT	83 054,00 €
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	21 906,00 €
040	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTION	21 846,00 €
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	- €
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE INVESTISSEMENT	43 752,00 €
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	126 806,00 €
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	126 806,00 €

La commission communautaire moyens-ressources a examiné cette question lors de sa réunion du 23 février 2021.

Proposition

Il est proposé de bien vouloir approuver les montants présentés par chapitre du budget primitif annexe logements sociaux 700-24 pour l'exercice 2021.

Décision

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve les montants présentés par chapitre du budget primitif annexe logements sociaux 700-24 pour l'exercice 2021.

Rapporteur : M. Marc KIBLOFF, vice-président

2021-60 - Finances - Taxe d'habitation (TH), taxe foncière sur les propriétés bâties (TFBP), taxe foncière sur les propriétés non-bâties (TFPNB) et cotisation foncière des entreprises (CFE) - Exercice 2021 - Fixation des taux

Rapport

Il est proposé les taux 2021 suivants, identiques à 2020 à l'exception de la taxe foncière conformément aux orientations budgétaires :

- taxe habitation 10,00 %,
- taxe foncière sur les propriétés bâties 5,04 %,
- taxe foncière sur les propriétés non-bâties 1,72 %,
- cotisation foncière des entreprises 21,84 %.

La commission communautaire moyens-ressources a examiné cette question lors de sa réunion du 23 février 2021.

Proposition

Il est proposé d'approuver les taux présentés ci-dessus pour l'exercice 2021.

Décision

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants avec 2 votes contre de MM. FERRE et SEIGNEURET, approuve, pour l'exercice 2021, les taux indiqués ci-dessous:

- taxe habitation 10,00 %,
- taxe foncière sur les propriétés bâties 5,04 %,
- taxe foncière sur les propriétés non-bâties 1,72 %,
- cotisation foncière des entreprises 21,84 %.

Rapporteur : M. Jérôme PHILIPPOT, vice-président

2021-61 - Tourisme - Association Maison du tourisme des Trois Rivières et du Perche - Attribution d'une subvention au titre de l'exercice 2021

Rapport

La Maison du tourisme des Trois Rivières et du Perche sollicite la communauté de communes pour l'attribution d'une subvention au titre de l'exercice 2021.

Au regard du montant 2020 versé, 37 000 €, il est proposé l'attribution d'une subvention du même montant.

La commission communautaire moyens-ressources a examiné cette question lors de sa réunion du 23 février 2021.

Proposition

Il est proposé au conseil communautaire :

- d'attribuer une subvention de 37 000 € à l'association Maison du tourisme des Trois Rivières et du Perche ;
- d'autoriser le président ou son représentant à mandater la subvention.

M. Hugues d'AMECOURT en tant que Président de l'association ne prend pas part au vote.

Décision

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'attribuer une subvention de 37 000 € à l'association maison du tourisme des Trois Rivières et du Perche et autorise le président ou son représentant à mandater la subvention.

Rapporteur : M. Jean-Yves DEBALLON, vice-président

2021-62 - Eau et assainissement - Assainissement non-collectif - Redevance - Remboursement de frais d'huissier à un usager

Rapport

Sur l'exercice 2020, la communauté de communes du Grand Châteaudun a émis un titre pour la redevance assainissement non-collectif à destination de Mme Martine BASSEREAU-RÉGNIER pour sa résidence secondaire située sur la commune historique de Chatillon-en-Dunois, commune nouvelle d'Arrou.

Sur la base des informations contenues dans le logiciel de facturation, le titre a été émis l'adresse de résidence secondaire du logement concerné par la redevance.

Mme Martine BASSEREAU-RÉGNIER a fait valoir auprès du Grand Châteaudun que l'adresse de facturation devait être celle de sa résidence principale.

Par conséquent, Mme Martine BASSEREAU-RÉGNIER a été non destinataire du titre et demande à ce que les frais de relance par huissier lui soient remboursés.

- Le montant de la redevance s'élève à : 21,45 €.
- Le montant des frais d'huissier s'élève à : 50,42 € (2 redevances + frais).
- Montant du remboursement : 7,52 euros.

La commission communautaire moyens-ressources a examiné cette question lors de sa réunion du 23 février 2021.

Proposition

Il est proposé au conseil communautaire de bien vouloir décider de rembourser à Mme Martine BASSEREAU-RÉGNIER la somme de 7,52 €.

Décision

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accorde le remboursement à Mme Martine BASSEREAU-RÉGNIER la somme de 7,52 €.

Rapporteur : M. Jean-Yves DEBALLON, vice-président

2021-63 - Eau et assainissement - Eau potable - Adhésion au fonds de solidarité à l'interconnexion et à l'amélioration des réseaux d'eau potable (FSIAREP)

Rapport

La compétence « eau potable » a été transférée à la communauté de communes du Grand Châteaudun à compter du 1^{er} janvier 2020, conformément à l'article 5 de la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 *relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique*, modifiant l'article 1^{er} de la loi 2018-702 du 3 août 2018, *relative à la mise en œuvre du transfert des compétences eau et assainissement aux communautés de communes*.

La fourniture d'eau potable, tant en ce qui concerne la qualité que la quantité, nécessite que soient établis des ouvrages d'interconnexions impliquant une coopération intercommunale sans cesse élargie et des investissements importants.

Le conseil départemental a ainsi décidé de mettre en place du 1^{er} janvier 1993, un fonds de solidarité à l'interconnexion et à l'amélioration des réseaux d'eau potable (FSIAREP).

La plupart des communes composant la communauté de communes du Grand Châteaudun adhéraient au FSIAREP avant le 1^{er} janvier 2020. Dans un souci de continuité et de cohérence territoriale, le Grand Châteaudun a décidé d'adhérer au FSIAREP, sur le territoire déterminé ci-dessous.

La communauté de communes adhère au syndicat mixte de l'Ozanne pour les communes de Brou, Yèvres, Gohory, Dampierre-sous-Brou, Unverre, Moulhard, Logron et au syndicat Aquaperche pour les communes de La Bazoche-Gouët et Chapelle-Guillaume ; par ailleurs, le Grand Châteaudun a passé avec la commune de Cloyes-les-Trois-Rivières une convention de délégation sur la part « distribution ». Enfin, la commune de Châteaudun, située en zone urbaine, n'est pas concernée par le FSIAREP.

Ainsi, la convention d'adhésion couvre les communes de Conie-Molitard, commune nouvelle d'Arrou, Donnemain-Saint-Mamès, Jallans, La Chapelle-du-Noyer, Marboué, Moléans, Saint-Christophe, Saint-Denis-Lanneray, Thiville, Villampuy et Villemaury. Sur l'ensemble de ce territoire, la gestion de l'eau est assurée par le délégataire SAUR.

La convention d'adhésion précise les contours géographiques et le mode de règlement (reversement direct par la SAUR sans rémunération de la SAUR).

La commission communautaire territoire et ruralité a examiné cette question lors de sa réunion du 16 février 2021.

Proposition

Il est proposé au conseil communautaire d'approuver la passation avec le département d'Eure-et-Loir d'une convention d'adhésion au fonds de solidarité à l'interconnexion et à l'amélioration des réseaux d'eau potable (FSIAREP), et d'autoriser le président ou son représentant à la signer.

Décision

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la passation avec le département d'Eure-et-Loir d'une convention d'adhésion au fonds de solidarité à l'interconnexion et à l'amélioration des réseaux d'eau potable (FSIAREP), et d'autoriser le président ou son représentant à la signer.

Rapporteur : M. Philippe MASSON, vice-président

2021-64 - Enfance - Jeunesse - Accueil de loisirs périscolaires et extra-scolaires - Tarification à compter du 1^{er} septembre 2021

Rapport

La communauté de communes du Grand Châteaudun s'est engagée dans une politique en faveur de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse à destination de ses administrés, et notamment à travers ses structures d'accueil de loisirs en périscolaire, mercredis, vacances scolaires et séjours pour adolescents.

Tarification de l'accueil du mercredi : accueils de La Bazoches-Gouet, du Jardin des Elfes de Brou et de l'Île aux Enfants de la commune nouvelle d'Arrou 2020-2021 et 2021-2022

Rappel des capacités d'accueil et des horaires d'ouverture des structures :

L'île aux Enfants de la commune nouvelle d'Arrou et l'accueil de loisirs de La Bazoches-Gouet :

Capacité d'accueil : 20 enfants (8 enfants - de 6 ans et 12 enfants + de 6 ans)

3 possibilités d'inscription :

- À la journée de 7h30 à 18h30
- À la ½ journée avec repas : 7h30-13h30
- À la ½ journée sans repas : 13h30-18h30

Le Jardin des Elfes de Brou :

Capacité d'accueil : 60 enfants (24 enfants - de 6 ans et 36 enfants + de 6 ans).

3 possibilités d'inscription :

- À la journée de 7h15 à 18h30
- À la ½ journée avec repas : 7h15-13h30
- À la ½ journée sans repas : 13h30-18h30

Le prix de la journée à l'accueil de loisirs comprend le repas, le goûter, et les diverses activités.

Famille hors CDC Revenus nets mensuels du foyer (avis d'imposition N-1)	Tarifs journée 2020-2021	Tarifs journée 2021-2022	Tarifs matin 2020-2021	Tarifs matin 2021-2022	Tarifs après-midi 2020-2021	Tarifs après- midi 2021-2022
	Famille hors C.D.C.	Familles hors CDC (+2%)	Famille hors C.D.C.	Familles hors CDC (+2%)	Familles hors CDC1	Familles hors CDC (+2%)
jusqu'à 750 €	10,38 €	10,58 €	6,21 €	6,33 €	4,44 €	4,52 €
de 751 € à 1 100 €	12,08 €	12,32 €	7,20 €	7,34 €	5,14 €	5,24 €
de 1 101 € à 1 400 €	13,23 €	13,49 €	7,90 €	8,05 €	5,65 €	5,76 €
de 1 401 € à 1 700 €	14,50 €	14,79 €	8,68 €	8,85 €	6,20 €	6,32 €
de 1 701 € à 2 000 €	15,71 €	16,02 €	9,34 €	9,52 €	6,67 €	6,80 €
de 2 001 € à 2 300 €	16,92 €	17,25 €	10,10 €	10,30 €	7,21 €	7,35 €
plus de 2 301 €	18,02 €	18,38 €	10,87 €	11,08 €	7,76 €	7,91 €

Famille CDC Revenus nets mensuels du foyer (avis d'imposition N-1)	Tarifs journée 2020-2021	Tarifs journée 2021-2022	Tarifs matin 2020-2021	Tarifs matin 2021-2022	Tarifs après-midi 2020-2021	Tarifs après- midi 2021-2022
	Famille de la C.D.C.	Famille de la CDC (+2%)	Famille de la C.D.C.	Famille de la CDC (+2%)	Famille de la CDC	Famille de la CDC (+2%)
jusqu'à 750 €	5,80 €	5,91 €	3,48 €	3,54 €	2,48 €	2,52 €
de 751 € à 1 100 €	7,18 €	7,32 €	4,29 €	4,37 €	3,07 €	3,13 €
de 1 101 € à 1 400 €	8,38 €	8,54 €	5,01 €	5,11 €	3,57 €	3,64 €
de 1 401 € à 1 700 €	9,46 €	9,64 €	5,65 €	5,76 €	4,04 €	4,12 €
de 1 701 € à 2 000 €	10,82 €	11,03 €	6,46 €	6,58 €	4,61 €	4,70 €
de 2 001 € à 2 300 €	11,96 €	12,19 €	7,13 €	7,27 €	5,09 €	5,19 €
plus de 2 301 €	13,11 €	13,37 €	7,82 €	7,97 €	5,59 €	5,70 €

Dégressivité de 10 % pour le 2^{ème} enfant et de 20 % à partir du 3^{ème} enfant fréquentant également le même accueil de loisirs.

Tarification de l'accueil du mercredi : Les Petites Canailles de Cloyes-sur-le-Loir 2020-2021 et 2021-2022

Rappel de la capacité d'accueil et des horaires d'ouverture de la structure :

Capacité d'accueil : 40 enfants (16 enfants - de 6 ans et 24 enfants + de 6 ans)

3 possibilités d'inscription :

- À la journée de 7h15 à 19h
- À la ½ journée avec repas : 7h15-14h (matin)
- À la ½ journée sans repas : 14h-19h (après-midi)

Le prix de la journée à l'accueil de loisirs comprend le repas, le goûter et les diverses activités.

Famille CDC Revenus nets mensuels du foyer (avis d'imposition N-1)	Tarifs journée 2020-2021 Famille de la C.D.C.	Tarifs journée 2021-2022 Famille de la CDC (+2%)	Tarifs matin 2020-2021 Famille de la C.D.C.	Tarifs matin 2021-2022 Famille de la CDC (+2%)	Tarifs après-midi 2020-2021 Famille de la CDC	Tarifs après-midi 2021-2022 Famille de la CDC (+2%)
jusqu'à 750 €	6,07 €	6,19 €	3,74 €	3,81 €	2,48 €	2,52 €
de 751 € à 1 100 €	7,50 €	7,65 €	4,64 €	4,73 €	3,07 €	3,13 €
de 1 101 € à 1 400 €	8,04 €	8,20 €	5,40 €	5,50 €	3,57 €	3,64 €
de 1 401 € à 1 700 €	9,88 €	10,07 €	6,11 €	6,23 €	4,04 €	4,12 €
de 1 701 € à 2 000 €	11,30 €	11,52 €	6,98 €	7,11 €	4,61 €	4,70 €
de 2 001 € à 2 300 €	12,49 €	12,73 €	7,70 €	7,85 €	5,09 €	5,19 €
plus de 2 301 €	13,70 €	13,97 €	8,44 €	8,60 €	5,59 €	5,70 €

Famille hors CDC Revenus nets mensuels du foyer (avis d'imposition N-1)	Tarifs journée 2020-2021 Famille hors C.D.C.	Tarifs journée 2021-2022 Familles hors CDC (+2%)	Tarifs matin 2020-2021 Famille hors C.D.C.	Tarifs matin 2021-2022 Familles hors CDC (+2%)	Tarifs après-midi 2020-2021 Famille hors C.D.C.	Tarifs après-midi 2021-2022 Familles hors CDC (+2%)
jusqu'à 750 €	10,84 €	11.05 €	6,71 €	6,84 €	4,43 €	4,51 €
de 751 € à 1 100 €	12,62 €	12,87 €	7,77 €	7,93 €	5,14 €	5,24 €
de 1 101 € à 1 400 €	13,82 €	14.09 €	8,53 €	8,70 €	5,65 €	5,76 €
de 1 401 € à 1 700 €	15,15 €	15.45 €	9,36 €	9,54 €	6,20 €	6,32 €
de 1 701 € à 2 000 €	16,41 €	16,73 €	10,09 €	10,29 €	6,67 €	6,80 €
de 2 001 € à 2 300 €	17,67 €	18.02 €	10,90 €	11,11 €	7,21 €	7,35 €
plus de 2 301 €	18,82 €	19.19 €	11,75 €	11,98 €	7,76 €	7,91 €

Dégressivité de 10 % pour le 2^{ème} enfant et de 20 % à partir du 3^{ème} enfant fréquentant également l'accueil de loisirs.

Tarifification de l'accueil périscolaire (matin et soir): accueils de loisirs de La Bazoche-Gouet, d'Unverre, du Jardin des Elfes de Brou, de l'île aux enfants de la commune nouvelle d'Arrou, des Petites Canailles de Cloyes-sur-le-Loir 2020-2021 et 2021-2022

Rappel des capacités d'accueil et des horaires d'ouverture des structures :

Les Petites Canailles : Matin 7h15-8h50 et soir 16h30-19h ; capacité de 49 enfants: 20 enfants - de 6 ans et 29 enfants + de 6 ans

Le Jardin des Elfes : Matin 7h-9h et soir 16h15-19h ; capacité de 48 enfants: 20 enfants - de 6 ans et 28 enfants + de 6 ans

La Bazoche-Gouet : Matin 7h15-8h50 et soir 16h30-18h30 ; capacité de 24 enfants: 10 enfants - de 6 ans et 14 enfants + de 6 ans

Unverre : Matin 7h15-8h50 et soir 16h30-19h ; capacité de 48 enfants: 20 enfants - 6 ans et 28 enfants + de 6 ans

L'île aux enfants : Matin 7h30-8h45 et soir 16h15-18h30 ; capacité de 24 enfants: 10 enfants -de 6 ans et 14 enfants + de 6 ans

Revenus nets mensuels du foyer (avis d'imposition N-1)	Matin 2020-2021	Matin 2021-2022 (+2%)	Soir 2020-2021	Soir 2021-2022 (+2%)
Jusqu'à 1100 €	0,75 €	0,76 €	1,09 €	1,11 €
De 1101 à 1400 €	0,92 €	0,93 €	1,31 €	1,33 €
De 1401 à 1700 €	1,05 €	1,07 €	1,54 €	1,57 €
De 1701 à 2000 €	1,19 €	1,21 €	1,72 €	1,75 €
De 2001 à 2300 €	1,35 €	1,37 €	1,95 €	1,98 €
De 2301 à 2800 €	1,49 €	1,51 €	2,17 €	2,21 €
De 2801 à 3200 €	1,63 €	1,66 €	2,39 €	2,43 €
De 3201 à 3600 €	1,76 €	1,79 €	2,58 €	2,63 €
Plus de 3601 €	1,93 €	1,96 €	2,79 €	2,84 €

Dégressivité de 10 % sur le tarif du matin ou du soir pour le 2^{ème} enfant, le 3^{ème} enfant... fréquentant l'accueil périscolaire.

Tarification extrascolaire (vacances) :

Accueils de loisirs de La Bazoche-Gouet, du Jardin des Elfes de Brou, de Brou Juniors, de l'Île aux Enfants de la commune nouvelle d'Arrou, des Petites Canailles de Cloyes-sur-le-Loir, de Villemaury (commune déléguée Lutz-en-Dunois), de Marboué 2020-2021 et 2021-2022 :

Rappel des horaires et capacité d'accueil :

L'Île aux Enfants : 7h30-18h30 (petites vacances) pour 20 enfants (8 enfants - de 6 ans et 12 enfants + de 6 ans) et 8h-18h (grandes vacances) pour 64 enfants (16 enfants - de 6 ans et 12 enfants + de 6 ans)

Les Petites Canailles : 7h30-18h30 pour 40 enfants (16 enfants - de 6 ans et 24 enfants + de 6 ans)

La Bazoche-Gouet : 7h30-18h30 pour 20 enfants (8 enfants - de 6 ans et 12 enfants + de 6 ans)

Le Jardin des Elfes : 7h15-18h30 pour 92 enfants (32 enfants - de 6 ans et 60 enfants + de 6 ans)

Brou Juniors : 8h-18h pour 24 jeunes de 11 à 17 ans et 30 jeunes pour les camps

Villemaury (Lutz-En-Dunois) et Marboué : 7h30-18h30 pour 20 enfants (8 enfants - de 6 ans et 12 enfants + de 6 ans)

Le prix de la journée comprend le repas, le goûter et les diverses activités.

Revenus nets mensuels du foyer (avis d'imposition N-1)	Journée	Journée	Journée	Journée
	2020-2021 CDC	2021-2022 CDC (+2%)	2020-2021 Hors CDC	2021-2022 Hors CDC (+2%)
Jusqu'à 750€	5,81 €	5,92 €	10,38 €	10,58 €
De 751 à 1100 €	7,18 €	7,32 €	12,08 €	12,32 €
De 1101 à 1400 €	8,38 €	8,54 €	13,23 €	13,49 €
De 1401 à 1700 €	9,46 €	9,64 €	14,50 €	14,79 €
De 1701 à 2000 €	10,83 €	11,04 €	15,71 €	16,02 €
De 2001 à 2300 €	11,96 €	12,19 €	16,92 €	17,25 €
Plus de 2301 €	13,11 €	13,37 €	18,02 €	18,38 €

Tarif unique	2020-2021	2021-2022 (+2%)
Sortie exceptionnelle	4,22 €	4,30 €
Mini-camp/nuitée (transport, activités, dîner et petit déjeuner compris)	6,36 €	6,48 €
Al. Le Jardin des Elfes/Transport des enfants des communes de Brou/Yèvres/Unverre/Dampierre Sous Brou : montant par jour et par enfant (matin et/ou soir)	1,25 €	1,27 €
Veillée jeune	2,92 €	2,97 €
Dépassement horaire (tarif par ¼ heure entamé)	15,61 €	15,92 €

Une dégressivité de 10 % est appliquée pour le second enfant et 20 % à partir du troisième enfant fréquentant également les accueils de Loisirs de la communauté de communes du Grand Château-dun **sur les grandes vacances**

Une dégressivité de 10 % est appliquée pour le second enfant, 20 % à partir du troisième enfant fréquentant le même accueil de loisirs **sur les petites vacances**

Modalités générales (mercredi, matin et soir, petites vacances et grandes vacances)

- Possibilité de paiement par chèque emploi service universel (CESU) ; les tarifs sont calculés en fonction des revenus N-1 de la famille (avis d'imposition)
- Conditions particulières : référence au règlement intérieur

Tarification 2021 et 2022 des séjours proposés aux jeunes du territoire et hors communauté de communes.

Revenus nets mensuels du foyer (avis d'imposition N-1)	2021	2022	2021	2022
	Tarifs séjour	Tarifs séjour	Tarifs séjour	Tarifs séjour
	Famille CDC	Famille CDC (+2%)	Famille hors CDC	Famille hors CDC (+2%)
Jusqu'à 750€	156 €	159.12 €	208 €	212.16 €
De 751 à 1100 €	183 €	186.66 €	240 €	244.80 €
De 1101 à 1400 €	208 €	212.16 €	275 €	280.50 €
De 1401 à 1700 €	235 €	239.70 €	312 €	318.24 €
De 1701 à 2000 €	260 €	265.20 €	344 €	350.88 €
De 2001 à 2300 €	287 €	292.74 €	374 €	381.48 €
Plus de 2301 €	312 €	318.24 €	416 €	424.32 €

Dégressivité de 10 % pour le 2^{ème} enfant et de 20% à partir du 3^{ème} enfant fréquentant le séjour.

Les tarifs prennent en compte les activités, l'hébergement et les transports du séjour de 11 jours dont 10 nuitées.

Les tarifs sont calculés en fonction des revenus N-1 de la famille (avis d'imposition).

Possibilité de payer par chèque emploi service universel (CESU)

Conditions particulières : référence au règlement intérieur

La commission communautaire population a examiné cette question lors de sa réunion du 16 février 2021.

Proposition

Il est proposé au conseil communautaire de valider cette nouvelle tarification des accueils de loisirs et des séjours jeunes applicable à compter du 1^{er} septembre 2021.

Décision

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, valide cette nouvelle tarification des accueils de loisirs et des séjours jeunes applicable à compter du 1^{er} septembre 2021.

Rapporteur : M. Jean Luc GRARE, conseiller communautaire membre du bureau

2021-65 - Culture - École de musique - Règlement intérieur - Modification - Prise en compte de l'annexe règlement intérieur sur les cours de musique à distance

Rapport

La communauté de communes du Grand Châteaudun mène une politique culturelle au profit de ses administrés à travers l'école de musique du Grand Châteaudun avec ses quatre pôles (Brou, Châteaudun, Cloyes -les-Trois-Rivières, commune nouvelle d'Arrou) et à travers les projets culturels contractualisés via le dispositif PACT avec la région Centre-Val de Loire.

L'école de musique du Grand Châteaudun a été confronté en 2020 à un fonctionnement en présentiel dans un cadre protocolaire et un fonctionnement avec un enseignement à distance du fait du confinement.

Il convient à ce titre de faire évoluer le règlement intérieur de l'école de musique du Grand Châteaudun (éléments grisés sur le document) et de créer une annexe règlement intérieur sur les cours de musique à distance.

La commission communautaire population a examiné cette question lors de sa réunion du 17 février 2021.

Proposition

Il est proposé au conseil communautaire de valider cette modification du règlement intérieur de l'école de musique du Grand Châteaudun et l'annexe règlement intérieur sur les cours de musique à distance.

Décision

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, valide cette modification du règlement intérieur de l'école de musique du Grand Châteaudun et l'annexe règlement intérieur sur les cours de musique à distance.

Rapporteur : Mme Stéphanie THOMAS, vice-présidente

2021-66 - Grands équipements - Centre nautique Roger-Creuzot et base de loisirs de Marboué - Tarification des entrées « groupe » pour les centres de loisirs, accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) et groupes d'enfants - Modification - Passation d'un avenant au contrat de délégation de service public (concession de service) conclu avec la société Hermione (Equalia)

Rapport

La communauté de communes du Grand Châteaudun mène une politique sportive au profit de ses administrés, notamment à travers ses équipements aquatiques (parc de loisirs de Brou, base de loisirs de Marboué, espace aquatique Les Rivièrades de Cloyes-les-Trois-Rivières, centre nautique Roger-Creuzot de Châteaudun).

Le conseil communautaire a validé le 14 décembre 2020 la tarification 2021 issue du contrat de délégation de service public 2021-2025 des quatre équipements aquatiques (délibération n° 2020-364).

Au cours de la séance du conseil communautaire du 14 décembre 2020, il a été soulevé une erreur sur le tarif 2021 des entrées pour les centres de loisirs, accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) et groupes d'enfants sur les équipements aquatiques centre nautique Roger-Creuzot de Château-dun et base de loisirs de Marboué, compte tenu du tarif « entrée 3-16 » ans qui est moins cher que le tarif « groupe » évoqué ci-dessus.

En conséquence, il est proposé :

Centre nautique Roger-Creuzot :

Le tarif 2021 entrée centre de loisirs, ALSH, groupe d'enfants passe de 3,30 € à 1,40 € ;

Base de loisirs de Marboué :

Le tarif 2021 entrée centre de loisirs, ALSH, groupe d'enfants passe de 3,05 € à 2,05 €.

Cette modification tarifaire 2021 engendre un avenant au contrat de délégation de service public (concession de service) des quatre équipements nautiques conclu avec la société Hermione (Equalia).

La commission communautaire population a examiné cette question lors de sa réunion du 17 février 2021.

Proposition

Il est donc proposé au conseil communautaire de bien vouloir

- valider la modification tarifaire pour 2021 applicable aux entrées centre de loisirs, accueil de loisirs sans hébergement, groupe d'enfants sur les équipements centre nautique Roger-Creuzot de Château-dun et base de loisirs de Marboué ;
- décider en conséquence de la passation avec la société Hermione (Equalia) d'un avenant au contrat de délégation de service public (concession de service) des équipements nautiques ;
- autoriser le président ou son représentant à signer cet avenant, ainsi que tout acte ou pièce utile à la mise en œuvre de cette décision.

Décision

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- valide la modification tarifaire pour 2021 applicable aux entrées centre de loisirs, accueil de loisirs sans hébergement, groupe d'enfants sur les équipements centre nautique Roger-Creuzot de Château-dun et base de loisirs de Marboué ;

- décide en conséquence de la passation avec la société Hermione (Equalia) d'un avenant au contrat de délégation de service public (concession de service) des équipements nautiques ;
- autorise le président ou son représentant à signer cet avenant, ainsi que tout acte ou pièce utile à la mise en œuvre de cette décision.

L'ordre du jour étant épuisé, plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 21h50.

Le secrétaire de séance,

Bruno PERRY

lu et approuvé

